

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/290

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Course solidaire

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Elèves Terminale ASSP lycée Gambetta – 3 rue Ferdinand Buisson - 38300 BOURGOIN-JALLIEU

A organiser une course solidaire pour les élèves du lycée dans le parc des Lilattes

Le vendredi 17 octobre 2025 à partir de 14h00

(préparation parcours à partir de 8h00)

- Le parc des Lilattes restera accessible et ouvert à tous.
- La course se déroulera exclusivement sur des allées en enrobé ou stabilisé.
- Des signaleurs (filière métier de la sécurité du lycée) seront mis en place sur le parcours
- Les lieux devront être laissés propres à l'issue de la manifestation.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 7 octobre 2025



Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts